



Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Économie et des Finances
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : décision CPN 52

Le 3 avril 2019,

Monsieur le Ministre,

Lors de la CPN52 du 26 mars 2019, votre représentant qui préside cette instance a voté avec le collège employeur sur un point qui était à l'ordre du jour de cette réunion.

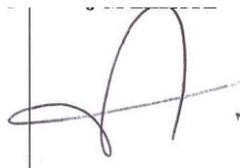
Au-delà du thème du jour de carence, mesure inique qui impacte directement et fortement le pouvoir d'achat des agents des CMA, cette intervention du président de la CPN52 qui a voté avec le collège employeur est une première depuis 2004.

C'est une décision lourde de conséquences qui met en danger la poursuite du dialogue social dans le réseau des CMA.

La neutralité dans les votes, jusqu'alors respectée par votre représentant en CPN52, avait pour objet de « laisser le paritarisme s'exprimer » (votre réponse au sénat à la question écrite n°02749).

La remise en cause de cet engagement crée un climat de défiance qui conduira nos organisations syndicales à revoir leur participation dans les instances paritaires si une nouvelle décision de votre représentant intervenait.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

<p>Pour la CFDT, Délégué national, Dominique VOUILLAT</p>  <p>CFDT des CMA Chez F. Wachez 261 rue Pasteur 59287 LEWARDE Tel : 06.79.51.50.04</p>	<p>Pour la CFE-CGC, Secrétaire Général, J-M LAFAYE</p>  <p>« Le Barrou » 47300 VILLENEUVE SUR LOT Tel : 06.21.53.05.24</p>	<p>Pour la CGT, Secrétaire Général, Patrick DOSSEUL</p>  <p>263, rue de Paris Case 544 93515 MONTREUIL Tel : 06.63.63.02.55</p>	<p>Pour FO, Secrétaire Générale, Sylvie TESTI</p>  <p>Responsable de branche CMA - FEC FO Section fédérale des Services 54, rue d'Hauteville 75010 PARIS Tel : 06.69.22.37.10</p>
---	---	---	--